

SIVU les Alouettes

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL DU 14 FEVRIER 2017

Nombre de conseillers en exercice	8
Nombre de conseillers présents	8
Vote par procuration	0
Nombre de conseillers votant	8

Le quatorze février deux mille dix-sept à vingt heures le Comté Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique LES ALOUETTES, légalement convoqué le 8 février 2017 s'est réuni en mairie de SAINT JOSEPH, sous la présidence de Monsieur Guy PIEGAY, Président.

En présence de :

Titulaires :

MM. Guy PIEGAY, Marc ROSIER, Alain GONZALEZ, Claude CHIRAT, Frédéric FONT, Christian FAYOLLE, Pierre GOUTAGNIEUX.

Titulaires et suppléants absents excusés :

M. Daniel BLONDEAU, Mme Christelle BARLET, Isabelle TORNATORE

Suppléants :

Mme Sandrine CORDIER

Présents sans voix délibérative :

Mme Annick ROATTINO

Secrétaire de Séance :

M. Alain GONZALEZ

01- approbation du compte rendu du 1^{er} février 2017

Aucune remarque n'étant apportée, le compte rendu du 1^{er} février 2017 est adopté à l'unanimité.

02- reprise anticipée des résultats

Rapporteur : M. le Président

En application de la nomenclature M14 les résultats de l'exercice précédent sont affectés par le conseil syndical après leur constatation lors du vote du compte administratif.

Toutefois l'instruction permet de procéder à une reprise anticipée des résultats avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion.

Monsieur le Président propose d'utiliser cette procédure pour le vote du Budget Primitif 2017 et communique les résultats provisoires 2016, soit :

- Solde d'exécution de la section de fonctionnement : - 2 074,33 €
- Solde d'exécution de la section d'investissement : + 431 064,32 €

Considérant l'excédent de financement de la section d'investissement pour l'exercice 2016 soit 431 064,32 €, la reprise anticipée des résultats au Budget Primitif s'effectue de la manière suivante :

Investissement :
Résultat reporté : + 431 064,32 €

Fonctionnement :
Résultat reporté : - 2 074,33 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité

- Approuve la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2016, en accord avec la balance du Trésor Public.

03- vote du budget 2017

Rapporteur : M. le Président

Sur proposition de M. le Président,

Après en avoir délibéré, le conseil syndical , à l'unanimité,

- Arrête le budget du syndicat intercommunal les Alouettes pour l'année 2017 comme suit

FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES REELLES			RECETTES REELLES	
c011	charges à caractère général	7 600,00	70	Produits des services du domaine et ventes diver:	
66	Charges financières	8 700,00	73	Impôts et taxes	54 000,00
L 014	Atténuations de produits		74	Dotations et participations	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 590,00	75	Autres produits de gestion courante	
L 022	S.F. - Dépenses imprévues	701,67			
L 002	Résultats S.F. reportés	2 074,33	L 002	Résultats S.F. reportés	
	Total dépenses réelles	28 666,00		Total recettes réelles	54 000,00
	DEPENSES D'ORDRE			RECETTES D'ORDRE	
L 023	Virement à la S.I.	22 000,00			
O42	Op. ordre transfert entre sections	3 334,00	O42	Op. ordre transfert entre sections	
	Total dépenses d'ordre	25 334,00		Total recettes d'ordre	0,00
	total des dépenses réelles et d'ordre	54 000,00		Total des recettes réelles et d'ordre	54 000,00
INVESTISSEMENT					
					0,00
	DEPENSES REELLES			RECETTES REELLES	
1641	Emprunts en euro	147 500,00	10222	F.C. T.V.A.	
			1068	Excédents fonctionnement capitalisés	
13141	Subvention d'équipement aux organis	10 000,00	13	Subventions	0,00
21	Immobilisations corporelles		1641	Emprunts en euro	0,00
23	Immobilisations en cours	77 697,00			
L 020	S.I. - Dépenses imprévues	257,32			
	Total dépenses réelles	235 454,32		Total recettes réelles	0,00
	DEPENSES D'ORDRE			RECETTES D'ORDRE	
			O21	Virement de la S.F.	22 000,00
O40	Op. ordre transfert entre sections		O40	Op. ordre transfert entre sections	3 334,00
	Total dépenses d'ordre	0,00		Total recettes d'ordre	25 334,00
	Total dépenses réelles et d'ordre	235 454,32		Total recettes réelles et d'ordre	25 334,00
L 001	Solde S.I. reporté		L 001	Solde S.I. reporté	431 064,32
	Restes à réaliser N-1	220 944,00		Restes à réaliser N-1	0,00
	Total dépenses d'investissement cumulées	456 398,32		Total recettes d'investissement cumulées	456 398,32
	TOTAL GÉNÉRAL	510 398,32		TOTAL GÉNÉRAL	510 398,32

04- questions diverses

1. Utilisation

M. GONZALEZ dit avoir été sollicité par la SNCF qui souhaite organiser un tournoi sur le terrain de foot. Ce tournoi aura lieu en semaine en mai ou juin 2017 .

Le conseil syndical accepte cette demande qui doit impérativement faire l'objet d'un courrier écrit.

2. Dommages

Avec le vent de ces derniers jours, l'un des abris de touche est légèrement descellé.

L'entreprise LAQUET doit revenir prochainement pour reprendre les dernières

Le Président
Guy PIEGAY

Fait à SAINT MARTIN LA PLAINE, le 15 février 2017
Affiché publié le 15 février 2017
Transmis au contrôle de légalité le
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations.

SIVU Les Alouettes siège social : mairie de SAINT MARTIN LA PLAINE 1 route de la Tour 42800 SAINT MARTIN LA PLAINE - sivulesalouettes@saintmartinlaplaine.fr